



Le théâtre La passerelle, scène nationale de Gap et des Hautes-Alpes recrute sa directrice / son directeur.

Le théâtre La passerelle créé en 1988, labellisé scène nationale en 2001, est installé à Gap, ville Préfecture des Hautes-Alpes qui compte aujourd'hui 40 000 habitants et est située au cœur d'un territoire rural et de montagnes de 142 000 habitants. Il est soutenu par la Ville de Gap, l'Etat, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conseil Départemental des Hautes-Alpes.

Il dispose d'une salle de spectacles de 820 places, d'une galerie photographique, d'un espace convivial L'Entre-sort (restauration, bar) et d'un lieu de résidences d'artistes, l'Usine Badin (ce lieu sera mis à disposition temporaire, pour une durée de 3 ans, au profit de la ville de Gap, nécessitant une adaptation de son utilisation par la scène nationale).

Attentive aux spécificités du territoire, la scène nationale offre chaque saison, dans et hors les murs (tournées décentralisées les Excentrés), une programmation artistique pluridisciplinaire, composée d'environ 43 spectacles et 130 représentations. Elle organise le Festival « Toustes dehors (enfin) ! » dédié à l'art dans l'espace public à Gap. Elle présente dans sa galerie, 3 à 4 expositions photographiques annuelles. Elle propose un volet d'actions artistiques et culturelles conséquent qui mobilise de très nombreux partenaires.

Le théâtre La passerelle dispose d'un budget de 2,3 M d'euros et s'appuie sur une équipe de 20 permanents et 2 apprentis (pour 19,28 ETP) et fait appel à une vingtaine de personnels intermittents et une dizaine de CDI (ouvriers-euses).

Les Missions

En cohérence avec le cahier des missions et des charges du label « Scène nationale », le(la) directeur(trice) aura pour mission :

- D'élaborer et mettre en œuvre un projet artistique pluridisciplinaire, culturel et d'établissement dans le domaine du spectacle vivant et de la photographie.
- De proposer une programmation qui met en valeur la diversité de la création artistique contemporaine et reflète l'actualité de la création régionale, nationale et internationale, en invitant des artistes renommés et émergents, et en accordant une vigilance à la parité femme/homme.
La programmation alliera l'ambition de la qualité artistique et la recherche d'ouverture au plus grand nombre.
- De poursuivre, voire d'amplifier ou diversifier les tournées décentralisées en milieu rural et de manière générale, d'imaginer des rendez-vous in situ sur le territoire.
- De prolonger les actions de diffusion dans l'espace public.
- D'accompagner des artistes et des équipes artistiques (résidence, compagnonnage, association) en facilitant leur travail de recherche, de création, de diffusion et en assurant une présence artistique permanente au cœur de l'action de la scène nationale, notamment avec une attention particulière pour les artistes émergents.
- D'élaborer une politique des publics ouverte à la diversité des populations, attentive aux enjeux de cohésion sociale et portant une attention particulière à la jeunesse et aux publics empêchés, en mettant en œuvre une éducation artistique et une action culturelle ambitieuse aussi bien dans le domaine du spectacle vivant que de la photographie.

- De développer des coopérations durables avec les autres structures culturelles du territoire (dont le théâtre Durance, scène nationale de Château-Arnoux, le théâtre du Briançonnais à Briançon) ainsi qu'au plan national et transfrontalier. La scène nationale participera activement aux collaborations régionales via le réseau *Traverses*, regroupant divers établissements culturels de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le profil

Professionnel(le) confirmé(e), il ou elle devra attester d'une expérience solide dans la direction d'établissement ou de projets artistiques et culturels d'envergure, et dans l'animation et l'encadrement d'équipe. Il ou elle devra attester d'une connaissance approfondie de la création contemporaine dans les différents champs du spectacle vivant et notamment les arts dans l'espace public, ainsi que des réseaux nationaux et internationaux de la création d'aujourd'hui. Il ou elle sera fort d'une expérience dans la conduite de projets de développement des publics, de l'action culturelle et de la prise en compte des droits culturels, en prenant en compte les singularités d'un territoire de montagne.

Une grande rigueur de gestion et des capacités à développer et renforcer les partenariats ainsi qu'à mobiliser et diversifier les sources de financements (mécénat) sont attendues.

Une sensibilité aux enjeux des changements climatiques d'aujourd'hui et des connaissances en matière d'éco-responsabilité seront également considérées.

Des aptitudes à fédérer une équipe autour d'un projet d'établissement ainsi que de fortes capacités d'écoute et de dialogue avec les partenaires de la scène nationale seront prises en compte.

Des connaissances en arts visuels pour la gestion du fonds photographique seront appréciées.

Les conditions

Contrat en CDI

Rémunération selon convention collective des entreprises artistiques et culturelles.

Prise de fonction prévue à partir de septembre 2024.

Procédure de recrutement

Les candidatures, sous forme de lettre de motivation argumentée, accompagnée d'un curriculum vitae sont à adresser par messagerie électronique à Anne Kirsch Giraud-Moine, présidente, **au plus tard le lundi 20 mai à minuit** à l'adresse suivante **recrutement-direction@theatre-la-passerelle.com**

Ces mails seront transmis à M. le Maire de la Ville de Gap, M. le Préfet des Hautes-Alpes, Mme la Directrice Régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. le Président du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. le Président du Conseil Départemental des Hautes-Alpes. Un accusé de réception sera adressé aux candidats(tes) à réception des documents.

Les candidats(tes) présélectionnés(es) recevront un dossier et une note d'orientation incluant en particulier les objectifs et les moyens de l'établissement, à partir desquels ils/elles élaboreront un projet artistique, culturel et d'établissement. Après étude des projets, les candidats(tes) seront entendus(es) par un jury composé de représentants des partenaires (Etat, Région, Département, Ville, Association) le 29 juillet 2024 en présentiel à GAP.